

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'IAE  
du 11 décembre 2002**

**Présents:**

Mesdames GOUGUEC, CAMION, KRAS, LANNEAU.  
Messieurs LEGRAND, LEMAN, ROMON, POTTIER.

**Représentés:**

Madame GOLDBLUM, (représentée par Monsieur POTTIER)  
Madame HOUSSIER (représenté par Madame GOUGUEC)  
Madame DUCRET, (représentée par Monsieur LEMAN)  
Mademoiselle ROLAND, (représentée par Monsieur LEGRAND)  
Monsieur WALLERS (représenté par Madame GOUGUEC)  
Monsieur REMY (représenté par Monsieur POTTIER)

**Excusés:**

Monsieur DARRAS  
Monsieur DEFOSSEZ  
Monsieur DULION  
Monsieur LEVEL  
Monsieur MALVACHE  
Monsieur SEGUY

**QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR :**

- 1) Approbation du compte-rendu du 8 octobre 2002
- 2) Point sur la rentrée 2002
- 3) Election du Directeur Adjoint Recherche
- 4) Règlement des examens
- 5) Décision Budgétaire Modificative
- 6) Tarifs formation Continue IUP et MSTCF 2002-2003
- 7) Questions Diverses

**1. QUORUM du CA**

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le CA puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint in extremis à l'ouverture du CA avec la participation ci dessous :

- 1 élu présent sur 5 pour le collège USAGERS, soit 20% de présents mais 40% représentés grâce à un pouvoir envoyé. L'étudiant présent aurait pu détenir un pouvoir supplémentaire.
- 0 élu sur 4 pour le collège A soit 0% de présent bien qu'un pouvoir ait été envoyé. mais qui n'a pu être attribué.
- 2 élus présents sur 12 élus pour le collège des personnalités extérieures soit 16.66% de présents. Sur 6 pouvoirs reçus, 4 seulement ont pu être attribués portant la représentativité à 50%.
- 4 élus sur 5 pour le collège B soit 80% de présents mais 100% représentés grâce à un pouvoir envoyé.
- 1 élu présent sur 1 pour le collège AITOSS, soit 100% de présents

**2 Approbation du compte-rendu du 8 octobre 2002**

Le compte- rendu est accepté à l'unanimité.

### 3 Examen du budget 2003-

Le budget présenté pour l'année 2003 est en équilibre.

Les recettes représentent 345 578 euros dont 180 928 euros de dotations ministérielles ( soit, 165 928 euros de dotation propre et 15 000 euros de dotations contractuelles) En 2002, l'IAE avait obtenu 169 218.41 euros de dotation propre et 7 317.55 euros de dotations contractuelles) soit une diminution de la DGF en 2003 de 2% alors que l'augmentation des effectifs étudiants en 2001-2002 a été de 14%.

Les dépenses sont établies pour un montant de 345 578 euros avec un effort de diminution des dépenses de personnel et un effort d'économie pour les charges de gestion courante.

Quelques remarques sont apportées sur le manque de dynamisme des lignes budgétaires annoncées pour la Taxe d'apprentissage, par monsieur POTTIER et monsieur LEMAN. Mme CAMION souligne qu'il ne peut s'agir que d'un budget initial et que la mise en place de la réforme LMD suppose un ajustement ultérieur.

Un ingénieur d'études à mi-temps est en cours de recrutement pour pallier l'absence de personnel pour le suivi de la FC et dont la charge salariale sera supportée par le CEPPEPES.

. Le conseil adopte le budget 2003 à l'unanimité.

### 4 Point sur l'eupéanisation des formations :

Mme Mairesse a été chargée de mission par le Président pour mener la réflexion sur la filière gestion au sein de l'UVHC.

Elle explique qu'un partenariat a été proposé entre l'IUT et l'IAE. Après avoir entendu Madame Caty CAMION, Directeur de l'IAE, un débat s'instaure et le CA considère qu'il y a lieu d'approfondir les conditions du partenariat avant de se prononcer.

### 5 Convention BNP – IAE :

Une convention entre la BNP et l'I.A.E. est proposée aux conseillers qui donnent un accord de principe , sous réserve de non exclusivité et d'ajustement concernant la rédaction.

### 6 L'accompagnement des stages

Ce dossier est reporté au prochain CA.

### 7 Examen des projets institutionnels :

- La Taxe d'Apprentissage : Ce projet tutoré est présenté par les étudiants accompagnés de madame Hallot-Gauquié, MCF et responsable pédagogique 1<sup>ère</sup> année d'IUP. Une première partie des courriers sera envoyé jeudi 19 décembre 2002. **Afin de motiver les étudiants dans leurs démarches de recherche d'entreprises acceptant de verser une T.A à l' IAE, un bonus de 0.5 point sera accordé par taxe rapportée.** Cette décision est votée à l'unanimité.
- Gala IAE: La remise des diplômes pour l'ensemble des formations de l'IAE aura lieu le vendredi 11 avril 2003.
- Projet humanitaire: Une demande de subvention est demandée par les étudiants en charge de ce dossier. La décision est reportée au prochain CA , au vu d'un dossier rédigé sur leur projet.

## 8 Questions Diverses

### **Communication:**

M Mathieu LEGRAND, représentant des étudiants déplore que certains projets se télescopent au sein de l'IAE, qu'il y ait un manque de communication entre les corpos étudiants et entre les responsables pédagogiques...

### **Parking:**

La construction de nouveaux immeubles dans le périmètre des Tertiales rend le stationnement des véhicules des étudiants impossible.

Réponse : le projet de la mairie est de privilégier l'usage du tramway au détriment des voitures.

### **Dégâts matériels:**

La barrière du parking est plus souvent hors d'usage, qu'en état de fonctionnement.

Les fenêtres de la salle 211 sont cassées.

Madame CAMION souligne que de nombreuses interventions auprès des services techniques ont déjà été faites. Elle renouvellera ces réclamations.

**Prochain conseil d'administration: mardi 11 mars 2003, à 18 heures.**